

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016 à 20 H 30

PRESIDENT : Mr MARQUET, Maire

PRESENTS : Mr MARQUET, Maire, Mr CIRON, Mme DENEUX, Mr DELAMARCHE, Mme CORMIER SENCIER, Mr ALLAIRE, Adjoints, Mme DEVINAT, Mr BENOIT, Mme GAUTIER, Mme MAGNYE, Mme MAYOTE, Mme BRUNEAU, Mr BOIVIN, Mme PARIS, Mme LEPAGE

ABSENTS AVEC POUVOIR : Mr CHARLES (Pouvoir à Mr BOIVIN), Mr CREN (Pouvoir à Mr CIRON)

ABSENTS EXCUSES : Mr BURON, Mme HUAUME

Date de convocation et d'affichage : Le jeudi 3 Novembre 2016

Secrétaire de séance : Madame MAGNYE Sandrine

A 20h44, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance. Il présente le procès-verbal du conseil municipal du 12 Octobre 2016, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il retrace l'ordre du jour du présent conseil et demande si des questions diverses sont à ajouter à celui-ci.

Ajouts à l'ordre du jour : Vote des tarifs jeunesse - Rectification de la subvention AFN - Subvention ACAPLE - Retrait : demandeurs d'emploi

Questions Diverses : Néant - Reporté : Néant

PLU – MODIFICATIONS SIMPLIFIEES DELIBERATION N° 2016-11-09/1 (151).....	2
AVIS SUR PPG (PLAN PARTENARIAL DE GESTION) DELIBERATION N° 2016-11-09/2 (152).....	3
REPRESENTANTS AU “CONSEIL D'EXPLOITATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT”	3
INFORMATION SUR REUNION LE 6 DECEMBRE 2016 A PARNE SUR ROC “PATRIMOINE ET BOCAGE”	3
DELIBERATION N° 2016-11-09/4 (154) IMPLANTATION DE CONTENEURS	3
COMPTE RENDU COMMISSION GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2016	3

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION “VOIRIE-EAU ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS” DU 22 OCTOBRE 2016.....	4
DELIBERATION N° 2016-11-09/5 (155).....	6
CONVENTION VENTE D'EAU SIAEP MESLAY OUEST LA CROPTÉ	6
DELIBERATION N° 2016-11-09/6 (156).....	6
INDEMNITES CULTURE TRAVAUX INTER CONNEXION	6
COMPTE RENDU DE LA COMMISSION “PATRIMOINE”	6
DU 25 OCTOBRE 2016	6
DOSSIERS DETR DELIBERATION N° 2016-11-09/7 (157).....	8
COMPTE RENDU DE LA COMMISSION “SCOLAIRE” DU 25 OCTOBRE 2016.....	9
SUPPRESSION DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE DELIBERATION N° 2016-11-09/8 (158).....	10
COMPTE RENDU COMMISSION FINANCES RESSOURCES HUMAINES DU 2 NOVZMBRE 2016.....	10
SUBVENTION A L'ASSOCIATION ACPG DELIBERATION N° 2016-11-09/9 (159).....	11
PRIME DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL DELIBERATION N) 2016-11-09/10 (160).....	11
DECISION MODIFICATIVE N° 5/2016 BUDGET EAU	12
ADMISSIONS EN NON VALEURS + CREANCES ETEINTES COMMUNE+EAU+ASSAINISSEMENT	13
COMPTE RENDU DE LA COMMISSION “COMMUNICATION” DU 27 OCTOBRE 2016.....	14
SUBVENTION ACAPLE DELIBERATION N° 2016-11-09/13 (163).....	15
TARIFS ALSH JEUNESSE	15
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>	16
- BANQUE ALIMENTAIRE (6 FOYERS COMPORTANT 9 MEMBRES).....	16
- COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE A 9H15 AU MONUMENT AUX MORTS.....	16
- INVITATION AG INTER-AMNES LE 18/11/16 A 20H30, SALLE DES FETES.....	16
- REUNIONS	16

INTERCOMMUNALITE

DELIBERATION N° 2016-11-09/1 (151)

PLAN LOCAL D'URBANISME – MODIFICATIONS SIMPLIFIEES N°1, 2 et 3 – AVIS PREALABLE DU CONSEIL MUNICIPAL AVANT APPROBATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 et L.5211-57,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 153 -45 à L. 153-48 et R.153-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil municipal approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en date du 13 juin 2012,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 9 mars 2016 portant sollicitation auprès de Laval Agglomération pour procéder aux modifications simplifiées du PLU,

Vu les statuts de Laval Agglomération,

Vu la délibération n°054/2016 du Conseil communautaire de Laval Agglomération en date du 23 mai 2016 prescrivant les procédures de modifications simplifiées n°1, 2 et 3 du PLU,

Vu la délibération n°069/2016 du Conseil communautaire de Laval Agglomération en date du 20 juin 2016 portant définition des modalités de mise à disposition du public pour les modifications simplifiées n°1, 2 et 3 du PLU,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Pays de Laval et de Loiron approuvé par délibération du Comité syndical en date du 14 février 2014,

Considérant qu'en matière d'approbation ou d'évolution des documents d'urbanisme, la procédure ne peut être achevée qu'avec l'avis préalable du Conseil municipal prévu par l'article L. 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que les modalités de la mise à disposition du public du dossier des projets de modifications simplifiées n°1, 2 et 3 du PLU ont bien été respectées, Au vu des éléments du dossier et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal ;

- Émet un avis favorable aux modifications simplifiées n°1, n°2 et n°3 du PLU
- Dit que la présente délibération sera transmise au Président de Laval Agglomération

VOTE : 16 Pour - Contre : 0 - Abstention : 1

DELIBERATION N° 2016-11-09/2 (152)

AVIS SUR PPG (PLAN PARTENARIAL DE GESTION) DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS (LAVAL AGGLOMERATION)

Commentaires, précisions et remarques apportés par le conseil municipal :

Il est recensé 51 logements sociaux dans la commune dont 17 gérés par Mayenne Habitat et 34 par logis familial mayennais.

DELIBERATION N° 2016-11-09/3 (153)

REPRESENTANTS AU “CONSEIL D'EXPLOITATION DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT”

Le Conseil Municipal désigne les membres suivants pour représenter la commune d'Entrammes au conseil d'exploitation des services eau et assainissement de Laval Agglomération :

- Mr DELAMARCHE Guy (*Titulaire*)
- Mr CIRON Maurice (*Suppléant*)

INFORMATION SUR REUNION LE 6 DECEMBRE 2016 A PARNE SUR ROC “PATRIMOINE ET BOCAGE”

Commentaires, précisions et remarques apportés par le Conseil Municipal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de cette réunion il y aura un représentant de chaque commune : Entrammes-Parné-Forcé.

DELIBERATION N° 2016-11-09/4 (154)

IMPLANTATION DE CONTENEURS

COMPTE RENDU COMMISSION GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2016

Rapporteur : Sylvie MAYOTE Date : 08/11/2016

Présents : Didier Marquet, Maurice Ciron, Guy Delamarche, Jérôme Allaire, Valérie Deneux, Nathalie Cormier Sencier, Sylvie Mayote, Sandrine Magnye, Alice Bruneau, Laurent Benoit, Christophe Boivin

Excusés : Sandrine Gautier, Christophe Charles, Karine Paris, Amanda Lepage

Absents : Fabienne Devinat, Davis Buron, Chantal Huaumé, Alain Cren

Ordre du jour : Conteneurs enterrés

Synthèse / Conclusion / Proposition :

Suite à notre réunion voici ce qui a été retenue après accord des membres présents :

- Première tranche de conteneurs enterrés: Rue d'Anjou, rue de rosendahl, rue des chênes, le vignot.

Le lotisseur Sofil fera probablement le tient dans la foulée, car c'est prévu dans le lotissement, donc à savoir 4 points validés pour la 1ere tranche, plus lotissement du grand chemin = 5points.

- Pour la rue du pesage, rue des tisserands et rue du maine les implantations sont encore en réflexion (intégration dans le paysage, odeur, implantation proximité des habitants), le temps de l'implantation de la première tranche celle-ci sera étudiée en accord avec tous les membres du conseil municipal, et par la suite Laval agglo.

- La réunion publique à propos des conteneurs enterrés est reportée à une date ultérieure.

- Ce plan est mis au vote au conseil municipal du 09/11/2016 avec pour rappel le diaporama de Laval agglo si besoin.

Commentaires, précisions et remarques apportés par le conseil municipal :

Le Conseil Municipal décide d'implanter les conteneurs enterrés et d'opter pour les lieux suivants :

Rue d'Anjou, Rue de Rosendhal, Rue des Chênes, Le Vignot

TRAVAUX

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "VOIRIE-EAU ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS" DU 22 OCTOBRE 2016

Rapporteur : Laurent BENOIT Date : 22/10/2016

Présents : Guy Delamarche, Laurent Benoit, Fabienne Devinat, Christophe Charles

Excusés : Christophe Boivin, Sylvie Mayote

Ordre du jour

Circulation apaisée route de Parné et rue du Greffier

Visite d'état de la voirie bourg et campagne

Containers enterrés rue d'Anjou (commission générale [le 08.11](#)~~le 08.11~~)

Questions diverses

Synthèse / Conclusion / Proposition :

Circulation apaisée

Afin de réduire la vitesse sur la route de Parné plusieurs solutions

1 -Un rond-point (63010 €)

2 -Un plateau surélevé sortie des rues des chênes et des tisserands (34711 €)

3 -Plusieurs plateaux surélevés 1 sortie du rond-point ,1 passage piéton dans le virage et un autre à hauteur du panneau d'Entrammes (1500 à 2000 € l'unité)

Possibilité de mettre en place des chicanes provisoires (voir avec le département)

Rue du Greffier

Après la suppression des arbres, l'aménagement des trottoirs est à revoir le but est de réduire la vitesse dans cette rue (circulation apaisée) et laisser le passage des piétons (~~accès école~~) (accès école) en mettant des places de stationnement de chaque côté en quinconce.

Visite d'état de la voirie bourg et campagne.

Rue des tisserands enrobés abimés à plusieurs endroits.

Détérioration de la chaussée rue d'Anjou et rue du Maine.

Devant l'ancienne mairie, un passage piéton, à la sortie de la rue du Domaine les pavés s'affaissent

Les trottoirs de la rue du Domaines sont abimés une réflexion est à envisagé ainsi que devant le bâtiment des associations.

La chaussée de la rue des tisserands est détériorée à plusieurs endroits.

Containers enterrés

A déterminer leurs futurs emplacements rue d'Anjou et possibilité de containers dans l'impasse des vanniers très bien centrés (Commission générale le 8.11).

Questions diverses

Le candélabre solaire a été installé route de Parné (passage piéton)

La rampe d'accès de la maison des jeunes est terminée

Commentaires, précisions et remarques apportés par le conseil municipal :

A propos de la circulation apaisée, un travail est fait avec le département pour la route de Parné sur Roc qui est devenue prioritaire car le département a budgété l'enrobé de cette route. Le Conseil Municipal souhaite avoir des informations complémentaires avant de prendre une décision.

DELIBERATION N° 2016-11-09/5 (155)

CONVENTION VENTE D'EAU SIAEP MESLAY OUEST LA CROPTE

La commune d'Entrammes est invitée à signer une convention avec le SIAEP Meslay-Ouest La Cropte pour la vente d'eau entre les 2 collectivités.

Vu l'échéance très proche du transfert de compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

DEMANDE, en accord avec Laval Agglomération, que cette convention soit signée directement entre Laval Agglomération et le SIAEP.

DELIBERATION N° 2016-11-09/6 (156)

INDEMNITES CULTURE TRAVAUX INTER CONNEXION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

ACCEPTE le versement d'une indemnité, calculée selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture, pour les dégâts occasionnés sur des parcelles agricoles suite aux travaux d'interconnexion ENTRAMMES-SIAEP Meslay, aux personnes suivantes:

- M. BELLOIR 1 498.18€
- M. GUIARD 490.75€
- M. DE POULPIQUET 761.43€
- M. QUESLIN 338.41€
- M. HULOT 155.63€
- M. BERTRON 226.50€

Soit un montant total de 3 470.90 €

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "PATRIMOINE" DU 25 OCTOBRE 2016

Rapporteur : Fabienne DEVINAT Date : 25/10/16

Présents : Didier Marquet, Maurice Ciron, Fabienne Devinat, Karine Paris, Jérôme Allaire

Excusés : David Buron, Christophe Charles, Alain Cren

Investissements - Ad'Ap

Maison des jeunes : Comme prévu au budget 2016, engagement de la rénovation, de la salle du bas suppression du lambris et peinture + escalier, finition lisse des murs et peinture, boiserie comprise, hors porte d'entrée prévu d'être changé en 2017 pour l'Ad'Ap. Pour un montant total de 4427 €.

Démolition du préau du local multiactivités : Permis ok, proposition d'engager pour un montant de 1540,80 €, non inscrit au budget 2016.

Ecole maternelle : Un velux (sanitaires) changé comme prévu au budget. Proposition de remplacer les 3 velux du hall principal, pour un montant estimé de 3600 €. non prévu au budget.

Etudes thermiques Ecoles et Salle polyvalente

Après analyse des rapports d'audit, il apparait que les investissements d'améliorations ne peuvent être amortis par les gains d'énergie. cependant il faut prendre en compte l'aspect rénovation / vétusté des locaux.

ECOLES

				Conso globale chauffage actuelle :	78768	kWh		
Poste	Coût HT		TTC	Gain conso (kWh)	soit :	Intérêt rénovation	Commentaire	
Menuiserie extérieures (147 m ²)	66000		79200	9868	13%	***		
dépose		3500						
remplacement		57000						
travaux divers		5500						
Isolation extérieure (409 m ²)	137000		164400	5023	6%	*	non retenu	
réalisation		125000						
travaux divers		12000						
Isolation plafond (900 m ²)	54800		65760	5023	6%	***		
dépose faux plafond		4500						
réalisation		35600						
isolation		4800						
refection électrique		9900						
Chauffage	126000		151200	50637	64%	sans	vétusté ?	
dépose existants		6000						
installation PAC		45000						
radiateurs tuyauteries		55000						
armoire et régulation		15000						
reprise travaux divers		5000						
Travaux de peinture intérieure ?						***		
TOTAL :	383800		460560					

Possibles :

- En priorité les plafonds, à faire par étape
- Chauffage : éventuellement après travaux

SALLE POLYVALENTE (hors périscolaire)

Conso globale chauffage actuelle :				43340	kWh		
Poste	Coût HT	TTC	Gain conso (kWh)	soit :	Intérêt rénovation	Commentaire	
Menuiserie extérieures 176 m ²)	79200	95040	4988	12%	**		
dépose		10000					
remplacement		67200					
travaux divers		2000					
Isolation extérieure (409 m ²)	82000	98400	6348	15%	*		
réalisation		77000					
travaux divers		5000					
Chauffage isolation (652 m ²)	75800	90960	6172	14%	***		
dépose faux plafond		3000					
isolation		9800					
plafond chauffant et isolation		43000					
divers de reprise (?)		8000					
travaux de ventilation		12000					
Travaux de peinture intérieure ?					***		
TOTAL :	237000	284400					

Possibles :

En priorité plafond chauffant de la salle des fêtes

Pour ces deux sites, voir quelles aides possibles.

Prochaines réunions de la commission :

Le samedi 26 novembre 10h visite Ecoles et Salle polyvalente

Le mardi 29 novembre à 20h

Commentaires, précisions et remarques apportés par le conseil municipal :

Au sujet de la Maison des jeunes, on observe une augmentation de la fréquentation et une forte envie des jeunes de collaborer pour les travaux. Au sujet de la démolition du préau du local multi activités, la question se pose si c'est faisable d'ici fin 2016, avec facture à l'appui, sinon se sera reporté au budget 2017.

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0 : démolition du préau

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0 : Le changement des 3 velux de l'école maternelle

DELIBERATION N° 2016-11-09/7 (157)

DOSSIERS DETR

Monsieur le Maire indique que le dossier de demande de subvention DETR pour la restructuration de la cuisine scolaire est à déposer avant le 9 décembre 2016.

Le dossier sera complété par Nathalie Cormier Sencier qui va rajouter un courrier indiquant les souhaits de la commune d'avoir une cuisine indépendante de la salle des fêtes en respectant les recommandations d'hygiène, de vouloir utiliser des produits locaux, que 70% des élèves de la commune fréquentent la cantine scolaire.

ENFANCE JEUNESSE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "SCOLAIRE" DU 25 OCTOBRE 2016

Rapporteur : Sandrine MAGNYE Date : 25/10/16

Présents : Didier Marquet, Nathalie Cormier Sencier, Sandrine Magnye, Amanda Lepage

Excusés : Christophe Boivin

Absents : Sandrine Gautier, Sylvie Mayote

Ordre du jour

1. Transport scolaire
2. Travaux cuisine-salle des fêtes
3. Questions diverses

Synthèse / Conclusion / Proposition :

1 – Depuis la rentrée de septembre le transport scolaire est assuré par Titi Fleuris et jusqu'à fin décembre. 4 enfants utilisent ce service. 3 options sont proposées :

- Option Titi Fleuris :

* coût journalier **93€**

* soit un coût annuel de **16740€**

* recette de 50€ pour 4 enfants soit **200€**

- Option achat d'un véhicule 9 places par la commune :

* prix du véhicule **20000€** avec 50% de subvention de la CAF soit **10000€** à la charge de la commune et un amortissement sur 5 ans de **2000€**.

* charge de fonctionnement annuel de **8840€**: 1500€ d'entretien, 6840€ de charges de personnel (2h/jour à 19€ de l'heure), 500€ de frais d'essence (7,5l pour 100km pour 32km journalier)

* soit un coût de revient par jour **60€**

* parallèlement le véhicule pourrait être utilisé pour les déplacements des camps été (1400€) et ceux de la maison des jeunes (90€ pour un trajet Entrammes/Laval)

- Option suppression du service.

La commission a opté pour un avis favorable à la suppression de ce service car seulement 4 enfants utilisent ce service et celui-ci a un coût que la commune n'avait pas auparavant car ce service était géré par Laval Agglo. Nous allons prendre contact avec les familles concernées pour trouver avec eux une solution et leur demander les raisons d'utilisation de ce service.

2 – Il reste à signer le contrat et le dossier des charges techniques pour les travaux d'extension salle des fêtes et cuisine. Le coût de ces travaux est de 100 000€ HT mais sans le matériel (chambre froide : 17000€ et divers matériel : 15000€). Pendant 2 semaines la cuisine ne pourra pas être utilisée et donc on fera appel à la cuisine centrale de Laval pour nous fournir les repas.

3 - Questions diverses : Revoir le PEDT en 2017

DELIBERATION N° 2016-11-09/8 (158)

SUPPRESSION DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Suite au rapport de la commission scolaire du 25/10/2016,
Vu le faible nombre d'enfants (3) utilisant ce service,
Vu le coût supporté par la commune,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;
DECIDE de supprimer ce service à compter du 1^{er} janvier 2017,
AUTORISE M. le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

VOTE : 16 Pour - Contre : 0 - Abstention : 1

FINANCES RESSOURCES HUMAINES

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES" DU 2 NOVEMBRE 2016

Rapporteur : J. ALLAIRE

Date : 2016 11 02

NOM Prénom	Présents	Excusés	Ordre du jour
ALICE BRUNEAU	X		<ul style="list-style-type: none">● <i>Ressources humaines : point personnel, RIFSEEP, livret des agents</i>● <i>Finances : point avancement budget, préparation DOB 2017 du 16/11</i>● <i>sujets divers : subventions aux associations, dates pour budget 2017, convention de gestion eau-assainissement L.A., relevé d'heures services techniques.</i>
AMANDA LEPAGE	X		
CHRISTOPHE CHARLES	X		
DIDIER MARQUET	X		
JEROME ALLAIRE	X		
CHRISTOPHE BOIVIN		X	
FABIENNE DEVINAT		X	

RESSOURCES HUMAINES

1 - **Point personnel.** Suite au départ d'un agent à mi-temps, un recrutement a été fait en remplacement

2 - **RIFSEEP : - N° 2016/03 - Janvier - le RIFSEEP - publication du CDG 53**

Suite à plusieurs échanges depuis l'été, nous nous orientons vers la mise en place du RIFSEEP au 01/01/2017. La mise en place répondant à certains critères, il nous faut proposer un changement de filière à un ou deux agents correspondant plus à leurs activités actuelles.

FINANCES

3 - **Point avancement budget** : Nous sommes en ligne avec le BP. Le point d'attention pour 2016 réside dans une clôture des comptes arrivant tôt dans l'année liée au transfert de compétences eau & assainissement. Le 09/12 l'ensemble des encours doit être arrêté pour 2016.

4 - **DOB 2017** : la date du DOB est la 16/11/2016.

Nous avons fait un point rapide des sujets à intégrer pour cette date

- état de l'endettement
- projets
- subventions et aides

Nous restons sur le principe d'un fonds de roulement de l'ordre de 250.000€ et d'un endettement annuel maxi de 180.000€ (capital + intérêts)

Autres sujets abordés :

Subvention aux associations : nous avons la volonté d'avancer ces décisions sur janvier 2017

Convention de gestion eau-assainissement : un premier projet est entre nos mains. Il convient d'y rattacher les heures travaillées pour finaliser celle-ci.

Relevé d'heures des services techniques : la commission valide la proposition sur les critères retenus en ajoutant une ligne enfance-jeunesse afin de compléter l'analyse future.

DELIBERATION N° 2016-11-09/9 (159) SUBVENTION A L'ASSOCIATION ACPG

Suite à une erreur matérielle, il a été versé la somme de 200,00 € à l'association « Anciens Combattants Prisonniers de Guerre» (= AFN) alors que c'est le montant de 319,63 € qui avait été voté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

ACCEPTE de verser à ladite association un complément de subvention de 119,63 € pour 2016.

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0

DELIBERATION N° 2016-11-09/10 (160)
PRIME DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL

Vu les dispositions de l'article 111 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis du Comité technique en date du 20 mai 2016 sur le montant de la prime 2016,

Considérant que l'indice INSEE des prix à la consommation a enregistré une évolution négative sur la période de référence,

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, DECIDE :

Article 1 : Fixation du montant

La prime dite de fin d'année est fixée à 939.24 € net à convertir en brut selon le régime de cotisations de l'agent.

Article 2 : Conditions d'octroi

Elles sont les suivantes :

- . Agent à temps non complet : au prorata de la durée hebdomadaire de travail,
- . Agent à temps partiel : selon le même prorata que celui appliqué sur le salaire,
- . Agent présent une partie de l'année seulement : au prorata temporis,

La prime de fin d'année sera versée aux agents titulaires et non titulaires.

Article 3 : Exécution

Le maire et le trésorier sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision qui sera transmise à M. le Préfet de la Mayenne.

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0

DELIBERATION N° 2016-11-09/11 (161)
DECISION MODIFICATIVE N° 5/2016 BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, accepte la décision modificative suivante :

Libellé	Recettes	Dépenses
SECTION D'INVESTISSEMENT		
TOTAL DE LA DM n° 5	0.00	0.00
Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Pour mémoire BP 2016	385 493.53	215 591.61
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	385 493.53	215 591.61
Libellé	Recettes	Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chap. 011 Art. 61558 Entretien s/autres biens mobiliers		- 1 261.00
Chap. 67 Art.6718 Charges exceptionnelles s/ opération de gestion		+ 1 261.00
TOTAL DE LA DM n° 5	0.00	0.00
Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Rappel DM n° 1 Pour mémoire BP 2016	11 250.53 601 223.27	11 250.53 601 223.27
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	612 343.80	612 343.80

Ajout

2016-11-09/12 (162) ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET ADMISSIONS EN CREANCES ETEINTES –BUDGETS COMMUNE + EAU + ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

VU l'état des produits irrécouvrables établis par la Trésorerie principale, concernant

- › le budget commune pour une somme de 79.82 € correspondant à des factures diverses de 2011, 2013, 2014, 2015 impayées,
- › le budget eau pour une somme de 1 319.46 € (67.99€ + 1251.47€) correspondant à des factures eau de 2010 à 2016 impayées,
- › le budget assainissement pour une somme de 6.75€ correspondant à une facture assainissement de 2015 impayée,

➤ **ACCEPTE l'admission en non valeur** pour la totalité de ces sommes soit : 79.82 € (budget commune) + 1 319.46 € (budget eau) + 6.75 € (budget assainissement)

VU l'état des produits irrécouvrables établis par la Trésorerie principale, concernant

- › le budget commune pour une somme de 5 960.07 € correspondant à des factures de 2012, 2014, 2015 impayées,
- › le budget eau pour une somme de 148.81 € correspondant à des factures de 2013 impayées,

➤ **ACCEPTÉ l'admission en créances éteintes** pour la totalité de ces sommes soit: 5 960.07 €
(budget commune) + 148.81 € (budget eau).

AFFAIRES GENERALES

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "COMMUNICATION" DU 27 OCTOBRE 2016

Rapporteur : Alice BRUNEAU Date : 27/10/16

Présents : Didier Marquet, Maurice Ciron, Sandrine Magnye, Alice Bruneau

Excusés : Christophe Charles, David Buron, Amanda Lepage

Ordre du jour

1. Point sur opération "Entrammes Recherche Médecins"
2. Prochain bulletin municipal
 - a. Réflexions sur contenu du prochain bulletin
 - b. Zoom sur ?? thème à choisir
3. Investissements 2017
4. Questions diverses

Synthèse / Conclusion / Proposition :

1 - Suite à l'opération T-shirt avec le diaporama, au courrier à Marisol TOURAINE, quelle suite ?

Réalisation d'un clip vidéo ?

Choix d'une communication plus ciblée vers les professionnels avec le groupe de paramédicaux

Courrier personnalisé du Maire avec une plaquette présentant les arguments de notre commune : bel environnement professionnel, possibilité d'installation dans un pôle médical, cadre de vie agréable, qualité d'accueil assuré par les habitants, les élus, les professionnels, les associations ...

Envoi dans les cabinets médicaux et les médecins généralistes des grandes villes des départements 35 et 49 => coût ≈ 750 € pour 1 000 courriers

Réflexion de la commission communication et du groupe de travail avec les paramédicaux sur la pertinence de l'envoi de ces courriers dans les départements 06, 91 et 93 => coût ≈ 1 500 €

Pas d'envoi ?

Envoi maintenant (avant Noël) ?

Attente de retour possible des départements 35 et 49, avec un envoi après le 15 janvier ?

=> pour les deux dernières propositions, besoin de volontaires pour la mise sous enveloppe

2 - Travail sur le contenu du prochain bulletin. Proposition de la commission de faire « un zoom sur l'enfance », proposition acceptée par Céline

3 - Investissement 2017 : à revoir lors d'une prochaine commission

4 - Réunion publique : réflexions sur le contenu. Proposition de la commission de bien mettre en évidence les compétences communales de celles de Laval agglo

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0 : pour envoi dans les départements 35, 49, 06, 91 et 93

Ajout

DELIBERATION N° 2016-11-09/13 (163)

SUBVENTION ACAPLE

En raison du coût de l'opération « Entrammes recherche Médecins » ;

400 T-Shirts achetés par l'ACAPLE : 1867,69€
Prix de revient : 4,67€
Prix de vente : 3€
Reste à charge : 1,67€ soit 668€
Vendus à ce jour : 963,35€ remis à l'ACAPLE
Reste à charge : 904,36€ pour l'ACAPLE

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 904,36 € à l'association ACAPLE sur le budget 2016.

VOTE : 17 Pour - Contre : 0 - Abstention : 0

DELIBERATION N° 2016-11-09/14 (164)

TARIFS ALSH JEUNESSE

Les tarifs suivants sont proposés pour la prochaine animation; sortie Bubble Foot pour 8 jeunes et un animateur :

Rappel du coût de l'activité :

- Transport : 72€
- Activités : 124€

Soit 24,50€ par personne

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 10 novembre 2015 précisant que tarifs des activités ayant un coût supérieur à 20 € / personne doivent être revus en Conseil Municipal;

➤ **FIXE** les tarifs des activités ainsi qu'il suit, par jeune :

	TARIF 1 quotient>800	TARIF 2 500<quotient<800	TARIF 3 quotient </=500
Bubble Foot Château Gontier	15,70 €	15,20 €	14,70 €

Questions diverses

- *Banque alimentaire (6 foyers comportant 9 membres)*
- *Commémoration du 11 novembre à 9h15 au Monument aux Morts*
- *Invitation AG Inter-Amnès le 18/11/16 à 20h30, salle des fêtes*
- *Réunions*

Séance levée à 22h43